

UNE LANGUE RICHE ET CÉLÈBRE, SOLENNELLE ET DÉLAISSÉE

JACQUES-B. BOUCHARD

Paralysée par des siècles de surveillance policière où se relaient monarques, présidents et stars médiatiques, la langue française est aujourd'hui une langue momie, propre seulement à l'éclat solennel et sportif des dictées. Elle sera bientôt, abandonnée par ses locuteurs mêmes, une langue disparue.

Paralysed by centuries of police surveillance, with monarchs, presidents and media stars each taking turns, the French language has now become a stuffed dummy, only useful for the solemn and sporting glamour of dictations. Abandoned even by those who speak it, it will soon be a lost language.

Oui, tout-puissant. Tel est le mot. Fou qui s'en joue!
...
Il est foudre dans l'ombre et ver dans le fruit mûr.

Victor Hugo, *Les Contemplations*

Notre texte se fonde sur l'hypothèse maintenant banale que l'histoire, ce déroulement diachronique des événements concernant l'humanité, — comme tout artefact — peut être considérée à certain point de vue comme un texte ayant une dimension (pour ne surtout pas dire une composante) discursive et une dimension narrative.

Nous évitons les termes «composante narrative» et «composante discursive» afin de ne pas être obligé, en les utilisant, de sacrifier au *blablabla* rituel de la sémiotique narrative et discursive.

Car ce *blablabla* est bien un rituel : il n'est en aucun cas ce langage minimal, quasi «mathématisé» (et très souvent à base anglaise — on verra pourquoi) qu'utilisent les rédacteurs en sciences fondamentales ou appliquées pour faire part des résultats de leurs recherches : il dilue plutôt l'objet de la recherche, va parfois jusqu'à le noyer et le faire disparaître et, à la limite, n'a qu'une pure fonction émotive : il n'est là que pour «poser» (ou «autoriser») le rédacteur.

En tout cas il n'est certes pas là pour abrégé les textes, ce qui est pourtant l'un des buts premiers des dialectes scientifiques.

Puisqu'il fait partie de la pratique scripturale quotidienne de l'université (du moins de sa *composante* sémio-philosopho-linguistico-littéraire), il conviendrait peut-être de l'étudier en tant que tel un jour. D'autant plus qu'il a certaines caractéristiques des pratiques et événements qui nous intéressent ici.

Pour revenir à notre sujet, disons qu'un événement (ou une pratique quelconque appartenant à l'histoire) se présente, dans la perspective que nous énonçons, sous deux aspects. D'abord, du point de vue de la dimension narrative, un tel événement (et nous ne parlerons dorénavant que d'événement) est un moment d'un parcours, c'est-à-dire d'une suite d'événements semblables à lui, ayant un point de départ et un point d'arrivée, et à l'activité évolutive duquel il participe. Ensuite, du point de vue de la dimension discursive, un tel événement se présente comme entretenant des rapports de similitude avec d'autres événements selon le processus décrit jadis par Roman Jakobson comme la «projection du principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison» (c'est la célèbre fonction poétique que l'on peut résumer, selon le point de vue auquel on se place, comme la *syntagmatisation du paradigme* ou comme la *paradigmatisation du syntagme*).

Comme on le voit, cette *dimension* discursive n'a pas grand-chose à voir avec la *composante* discursive de Greimas et al. où il est question, comme on le sait, d'*actorialisation*, de *temporisation* et de *spatialisation* (A.J. Greimas et J. Courtés : 1979, 107). Chaque événement, dans notre perspective, se présente comme une *forme*, une organisation similaire de *substances* (ou circonstances) différentes.

Depuis quelques années, notre événement, c'est-à-dire notre objet, *la dictée de Bernard Pivot* (c'est le nom que nous lui donnerons dorénavant) scande les automnes de la francophonie. C'est ainsi qu'elle constitue, à une échelle modeste (quoique éclatante) et répétitive, un événement appartenant à l'histoire.

Notons (ironiquement) que la francophonie dont il est question s'étend d'année en année et comprend aux dernières nouvelles – triomphalement annoncées, avec sonneries de fanfares et hourras sous les ors, festons et astragales de l'ancien Palais de la 2^e Régente Médicis – l'Australie et le Pérou.

Qu'est-ce précisément que cette dictée à laquelle on donne tant d'éclats médiatiques?

Naturellement ce n'est pas une dictée, mais un ensemble d'épreuves dont la hiérarchie sportive, avec ses éliminatoires régionales, nationales et internationales, fait de l'orthographe ou, du moins, de la connaissance lexicogrammaticale de la langue française écrite, l'équivalent d'une discipline olympique. Une sorte de saut en hauteur ou de «cent mètres» linguistique : c'est le premier paradigme que l'on peut construire pour cette épreuve que nous appellerons quand même dictée.

Car les parties les plus solennelles de ces épreuves prennent bel et bien la forme d'une dictée, lue urbi et orbi dans les lieux de pouvoir (actuels ou anciens) les plus prestigieux : le Palais du Sénat français il y a quelques mois; bientôt sans doute Rambouillet ou Vaux-le-Vicomte, puis Versailles. C'est naturellement la vedette (il serait tout aussi français de dire la star) internationale du français et de l'édition française, celui justement qui fournit à l'épreuve le nom que nous lui donnons familièrement, qui fait cette lecture.

Qu'est-ce donc que cette dictée (dont le premier prix, faut-il le rappeler, est, pour les lauréats français, un voyage ... à New York, phare de la francophonie)?

Un peu à la manière de Barthes dans ses *Mythologies*, nous allons tenter de construire (si cela est possible) un certain nombre de paradigmes qui nous permettront d'esquisser une réponse possible à la question.

Évidemment nous procéderons sans le style inimitable et la perspicacité de Barthes mais sans aussi l'attitude moralisatrice et les arrière-plans idéologiques si fréquents dans les textes français des années cinquante

et soixante : tout ce bric-à-brac marxiste qui, depuis la chute du mur de Berlin, nous rend ces textes presque aussi lointains que le *De Buonaparte et des Bourbons*.

On pourrait d'emblée faire remarquer que la dictée est un exercice qui, dans l'enseignement primaire, précède celui de la rédaction. Il serait possible alors de placer notre texte dans la mouvance des *Français fictifs* de René Balibar (1974) et de présenter *la dictée de Bernard Pivot* comme un effort, à l'échelle mondiale, de la bourgeoisie française pour refréner l'efflorescence affolante et incontrôlée du français dans le monde et la multiplication non coloniale de ses centres de rayonnement internationaux.

Voici ce que nous pourrions dire alors :

1. Plus du quart, bientôt la moitié, un jour la majorité des francophones vit ou vivra à l'extérieur de l'Hexagone;
2. On ne peut imposer à des pays non hexagonaux le système scolaire français, fait pour instiller doucereusement à tous les Français (qui y passent tous obligatoirement) la domination de la classe dirigeante française sur le français;
3. Force est, à cette bourgeoisie, pour tenter d'étendre cette domination à l'ensemble de l'univers francophone, d'avoir recours à la dictée médiatisée électroniquement et transmise par satellite jusqu'aux confins de la Terre.

Cela serait un peu simple mais pas tellement faux : il faudrait naturellement raffiner un peu la théorie de la lutte des classes (mais peut-être est-ce déjà fait : les écrits *althussériens* et/ou marxistes ont une diffusion confidentielle ces temps-ci, et les derniers parus n'arrivent plus jusqu'ici), parler de lutte internationale de bourgeoisies, chacune cherchant à s'enrichir du prolétariat des autres, à établir des têtes de pont sur chaque continent pour étendre ses marchés, en faisant flèche de tout bois francophone (dans le cas de la bourgeoisie française), etc. Il faudrait aussi expliquer le choix de la dictée plutôt que celui de la rédaction.

Mais qu'importent les visées monopolistiques nationales et internationales de la bourgeoisie française : nous voudrions, à partir des caractéristiques internes et externes de *la dictée de Bernard Pivot*, décrire un processus sémiotique de suicide qui est en cours depuis plusieurs siècles en France et qui tend à faire disparaître la langue française, c'est-à-dire à la transformer à toutes fins utiles en langue morte ou plutôt, puisque le titre de notre texte fait appel à cette image, en langue-épouse légitime, chargée de bijoux et de témoignages de respect, mais seule et délaissée.

Évidemment ce programme de suicide est un anti-programme, celui qui «menace toujours de façon latente, bien que pas nécessairement explicite, de mettre en échec le programme principal et d'en compromettre la réalisation» (Milot : 1983, 7).

Le programme principal est plutôt celui qu'on pourrait résumer par le titre de l'ouvrage ancien de du Bellay, *Deffence & Illustration de la langue françoise*, c'est-à-dire un programme de triomphe, comme celui que poursuivaient du Bellay et ses amis de La Pléiade qui, par divers moyens, désiraient rendre la langue française «aussi copieuse et riche que la grecque ou latine».

L'addition des deux programmes provoque ce qu'on appelle, dans une sagesse moins spécialisée que celle de Greimas, un effet pervers.

La dictée de Bernard Pivot vise à établir l'excellence, voire la précellence de la langue française sur les autres langues : en poursuivant ce programme, elle en illustre et en accroît, au contraire, la momification et permet peut-être d'entrevoir pourquoi les Français ont de plus en plus tendance à préférer l'anglais au français dans les communications scientifiques et publicitaires, sur les affiches, sur les cartes, sur les panneaux indicateurs et même comme langue unique de la Communauté européenne (voir notamment Alain Minc lors de l'une des émissions de la série *Apostrophes*, animée justement par le promoteur de la dictée).

Mais voyons les caractéristiques de cette dictée si naïve et si ignorante de ce qu'elle est en réalité : elles nous permettront de la faire entrer en relation avec d'autres événements qui se sont produits en France concernant le français, événements qui visaient tous le même objectif que la dictée et qui, comme elle, ont néanmoins été des moments importants de la momification du français (c'est ici que s'unissent les dimensions discursive et narrative de notre objet).

En résumé, cette dictée (dont le nom doit certainement avoir un ancêtre commun avec dictature) :

1. vise à faire taire *l'interlocuteur* (celui à qui le lecteur de la dictée s'adresse) en feignant de le faire parler: il ne s'agit pas ici de communication, d'échange, mais de répétition, et de répétition piégée;
2. vise, en effet, à piéger *l'interlocuteur* en le faisant tomber dans les mille chausse-trappes que les Français chargés de gérer la langue ont si talentueusement aménagées dans la langue afin qu'elle acquière une sorte de caractère national et qu'elle leur ressemble (n'est-ce pas à ce plaisir pervers de piéger plutôt que de communiquer par la langue que sacrifient volontiers tous les Français de France et de Navarre en changeant tous les jours le nom des pâtisseries, vêtements, parties de boeuf, etc., pour leur donner un jour le nom que la chose ne portait pas la veille?);
3. donne du français, dans le but de le faire admirer, l'image d'une langue ampoulée, grandiloquente, pleine de constructions bizarres et, à la limite, impossible à maîtriser par quiconque n'appartient

pas à la classe formée aujourd'hui par les bourgeois parisiens médiatiques et branchés, mais qui a pris bien des aspects depuis la Révolution.

Bref, la dictée vise à disqualifier le sujet parlant, à le transformer en sujet répétant le discours de ses maîtres et à transformer la langue française en majestueuse et exigeante divinité.

Parmi les autres événements capitaux qui aboutissent à la dictée tout en poursuivant de manière plus ou moins conséquente les mêmes objectifs qu'elle, il y a :

- le manifeste de du Bellay (1549), que nous venons d'évoquer, peut-être téléguidé par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539);
- la fondation de l'Académie française par le cardinal de Richelieu (1634) et sa consolidation par Louis XIV;
- la révocation de l'Édit de Nantes (1689);
- la schizophrénie créatrice de Voltaire (1694-1778);
- l'imposition du parisien bourgeois comme langue commune de la France à la Révolution;
- la sclérose progressive de ce parisien (malgré la vaste réforme orthographique de 1835);
- le laminage progressif de tous les français de France et du monde au profit de ce parisien de cette époque à nos jours, et particulièrement à partir du ministère de Jules Ferry (1880-81).

À ces événements il conviendrait peut-être d'ajouter l'enchérissement progressif au cours des années des vins de Médoc, plus précisément de Pauillac, — enchérissement qui a amené le remplacement également progressif de ces vins, dans la consommation internationale, par les Cabernet Sauvignon de tous les pays.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : l'abandon du français — trop imposant, trop surveillé, trop «cher» et «coûteux» en terme d'apprentissage, trop «monumental» : une langue d'apparat —, au profit d'autres langues plus ouvertes à la familiarité, à l'erreur, à l'évolution : des langues d'en bas plutôt qu'une langue d'en haut.

Du Bellay en effet demande qu'on «laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux Jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres vieilles épiceries, qui corrompent le goût de notre langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance» (du Bellay : 1956, 82). Il veut que les textes «en françois parle[nt] grec et latin» (Boileau : 1952, 162).

Sans le savoir, et dans le but estimable de rendre le français comparable aux langues de la plus haute culture (programme de triomphe), il le coupe des forces vives de renouvellement (la parole nationale et autres épiceries) et lui enjoint de puiser à même des langues mortes pour se constituer comme langue de culture (programme de suicide).

Son texte suit chronologiquement de fort près l'Ordonnance de Villers-Cotterêts par laquelle François I^{er} institutionnalise le français, c'est-à-dire met en branle le processus qui transformera le français en institution politique française.

Le cardinal de Richelieu, quant à lui, en fondant l'Académie française, ne fait que donner l'aval de l'État à un groupe de personnes qu'Antoine Adam décrit comme des «puristes» :

Ils ont à un très haut degré le sens de la pureté de la langue, de la nécessité qui s'impose à tous les bons Français de lui donner une plus grande perfection en la dégagant de tout ce qui est barbare, ou périmé, ou indigne des honnêtes gens. (Adam : 1962, 223)

Ils sont si puristes en fait qu'ils n'écrivent presque rien eux-mêmes «de peur d'être sujets aux censures de ceux qui ne manqueroient pas de leur rendre leur change, s'ils produisoient leurs Lettres» (*ibid.*).

L'Académie, si l'on ne considère pas les objectifs politiques qui ont présidé à sa fondation, mais seulement les objectifs linguistiques, ne vise donc pas à agir sur l'«instrumentalité» de la langue — à faciliter par exemple l'efficacité de la communication entre ses utilisateurs —, mais à fonder sa «monumentalité» : l'utilisation du français ne vise pas primordialement à la communication, à l'échange entre interlocuteurs égaux — du moins là, dans la langue —, au commerce entendu dans tous ses sens, mais à l'exhibition de la qualité de celui qui l'utilise : parler bien pour ne rien dire.

À la limite, il s'agit de faire taire l'interlocuteur, ébloui, paralysé, terrassé par une sorte de terreur sacrée, comme devant un décor ou une cérémonie baroque ou comme devant la représentation de la divinité.

Et c'est, entre autres, pour cette raison que Louis XIV consolide l'Académie et en surveille soigneusement la composition et les délibérations, comme il conçoit et surveille la construction de Versailles, la configuration de ses fontaines et l'architecture de ses jardins.

Peut-être le français depuis le dix-septième siècle est-il un monument baroque, fait d'abord pour louer le Roi.

Et peut-être que parler français depuis cette époque est moins un acte de communication qu'une manœuvre quasi militaire visant à se concilier ou à faire reculer (ou à placer en situation d'infériorité) le toujours inamical interlocuteur.

La révocation de l'Édit de Nantes constitue dans le domaine religieux l'équivalent de la fondation de l'Académie dans le domaine linguistique : *cujus regio, ejus religio, ejus lingua*.

Dans un premier temps néanmoins, le français semble échapper au contrôle central de Paris : il sort de France et se répand progressivement partout en Europe où sont accueillis les proscrits huguenots.

Mais il ne se répand que dans l'élite nobiliaire et financière d'Europe qui ne s'embarrasse pas, quant à elle, des différences religieuses et continue de penser qu'il n'est bon bec que de Paris : parlé donc en Europe (et même en Amérique) par tout ce qui compte, aux dépens des langues nationales (Frédéric de Prusse, on le sait, vit et écrit en français et considère comme une indignité de parler sa propre langue natale), le français, transformé en marque de classe (de préférence nobiliaire), continue d'être ce que Paris (et non plus tellement Versailles) lui enjoint d'être.

Victime de l'idéologie soutenant la *monumentalité* du français, Voltaire comptait seulement sur ses tragédies et autres textes d'apparat pour passer à la postérité, et considérait comme rien les romans et contes et sa correspondance qui sont pourtant tout ce qui reste *littérairement* d'actualité dans son oeuvre puisque c'est là que, chez lui, le français communique et joue de la communication pour détruire la phrase perse de Bossuet et de tous les suppôts du trône et de l'autel.

Par ailleurs, le français, si répandu dans les cours et les salons étrangers, ne l'est pas en France : dans la plupart des provinces il est généralement si peu connu dans le peuple que les nobles ou les bourgeois, s'ils désirent parler sans être entendus des manants qui les entourent, n'ont qu'à l'utiliser (certains d'entre eux seront fort surpris — et parfois effrayés — d'être compris en Nouvelle-France, où le français est la langue commune du peuple, la nécessité des provenances provinciales diverses faisant loi).

La Révolution imposera le français des bourgeois révolutionnaires de Paris à tous les Français, recouvrant ainsi d'une chape de plomb (et faisant en sorte de les faire disparaître) tous les parlers locaux, qualifiés de jargons.

Le français est ainsi isolé (le plus possible) de ce qui aurait pu l'enrichir (et le troubler) comme de l'intérieur : le gascon de Montaigne — qui pouvait aller où le français n'allait pas — est disqualifié.

Ce français, «naturalisé» pendant tout le siècle, séché peu à peu comme une rose dans le sable qui, morte, conserverait apparemment toute sa splendeur vivante, sera imposé en profondeur par le service militaire obligatoire, puis par l'école primaire obligatoire (Jules Ferry, colonialiste éminent), à tout l'Hexagone, puis à l'empire.

On pressent tellement cette naturalisation aujourd'hui en France et la fragilité que le traitement a imposée à la langue que, de peur qu'au moindre bruissement elle ne s'envole en poussière, la digne Académie n'ajoute

par an qu'un, deux ou parfois trois mots au vocabulaire autorisé, qu'une résistance universelle s'organise à la moindre tentative de rajeunissement, fût-elle aussi bénigne que la tout récemment proposée «réforme» de l'orthographe, et que les dictionnaires-best sellers (si l'on nous permet cette expression parfaitement appropriée), notamment *le Petit Larousse*, n'introduisent plus chaque année en guise de mots nouveaux que des mots absolument étrangers : des mots anglais ou calqués sur l'anglais, comme pour donner quelques petits boutons de vie à cette vaste chair monumentale et morte, et comme si plus rien ne pouvait être ressuscité du tombeau latin.

La dictée de Bernard Pivot, dans sa dimension narrative, est comme le feu d'artifice lexical et grammatical par lequel l'histoire prend fin : quels splendides *paulownias*, *sot-l'y-laisse* et *zozotements* y programme-t-on! Quelles merveilleuses règles d'accord du participe passé de verbes pronominaux y présente-t-on!

Au point de vue de la dimension discursive, que de mots pour ne rien dire et faire croire qu'on est encore capable de s'éclater (en tout bien tout honneur).

Les concurrents et les spectateurs l'ont bien compris qui, après l'épreuve, vont choisir au café sur une carte plurilingue un Cabernet Sauvignon de *Columbia Crest*, dans l'État de Washington, ou de Californie, aussi bien fait qu'un Château Latour et qui ne les ruine pas pour quatre mois. Et ils le boivent en employant des mots délurés, pleins d'invention et du mouvement même de la vie, libres : des mots anglais.

Pendant que la belle vieille langue se meurt à la maison, silencieuse et vêtue de ses pesants falbalas.

Références bibliographiques

- ADAM, A. [1962] : *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, t. I, Paris, del Duca, 618 p.
- BALIBAR, R. [1974] : *Les Français fictifs. Le Rapport des styles littéraires au français national*, Paris, Hachette Littérature (série langue et littérature), 296 p.
- BARTHES, R. [1957] : *Mythologies*, Paris, Seuil, (coll. «Points»), 256 p.
- BELLAY, J. du [1549] : «Deffence & Illustration de la langue françoise», dans *Poètes du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1956 (coll. «Classiques illustrés Vau-bourdolle»), 96 p.
- BOILEAU, N. [1952] : «L'Art poétique», dans *Oeuvres*, Paris, Garnier, 399 p.
- BRUNOT, F. [1969] : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. XI, Paris, Armand Colin, 207 p.
- Collectif, [1990] : 1990. *Championnats d'orthographe. Entraînez-vous*, Paris, Hatier, 32 p.
- GREIMAS, A. J. et J. Courtés [1979] : *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Classiques Hachette, 424 p.
- MILOT, L. [1983] : «L'Apparition du pape à Lourdes», dans *Protée*, vol. 11, n° 3, automne 1983.